



### **Appel à manifestations parallèles**

Le Comité d'organisation de la 20<sup>ième</sup> Conférence régionale invite les partenaires qui souhaitent rejoindre le réseau mondial de praticiens venant à la conférence à organiser une manifestation parallèle sur des sujets liés au thème et aux sous-thèmes de la Conférence. La demande d'organisation d'une manifestation parallèle peut être faite en utilisant un formulaire joint en annexe 1.

La date limite de soumission du formulaire de demande est le 31 janvier 2025. Le CNO examinera les propositions reçues et enverra une confirmation au plus tard le 28 février 2025.

### **Quels sont les objectifs des manifestations parallèles ?**

Les manifestations parallèles feront partie de la 20<sup>ième</sup> Conférence régionale de l'OIT pour les praticiens des approches HIMO. En tant que tels, les événements parallèles sont destinés à permettre aux délégués de partager d'autres connaissances, expériences et bonnes pratiques mondiales liées au thème principal et aux sous-thèmes de la Conférence.

En choisissant ces événements, le Comité national d'organisation (CNO) veillera à ce qu'un maximum d'hôtes soient impliqués, la priorité étant donnée aux manifestations parallèles conjointes impliquant plusieurs sponsors ou co-organisateur.

Les sponsors de chaque événement parallèle doivent désigner un organisateur principal (institution) et/ou une personne de contact qui sera responsable de l'organisation et du déroulement de l'événement parallèle ainsi que de la liaison avec le CNO. Le CNO ne sera pas responsable de l'organisation ou du contenu d'un événement parallèle. Le CNO inclura les événements parallèles dans le programme de la Conférence, qui sera disponible sur le site Web de la Conférence et sur les applications mobiles.

### **Quand auront lieu les événements parallèles ?**

Les événements parallèles auront lieu tout au long de la période de la Conférence, du 19 au 23 mai 2023, à l'heure et au lieu convenus.

### **Où auront lieu les événements parallèles ?**

Les organisateurs des événements parallèles peuvent décider d'organiser leurs événements parallèles en format présentiel ou hybride uniquement au Adwa Victory Memorial Hall. Les événements parallèles auront lieu pendant les heures allouées aux événements parallèles pendant la Conférence.

### **Qui peut assister à un événement parallèle ?**

Seuls les participants inscrits à la conférence pourront participer aux événements parallèles en face à face. La partie virtuelle des événements parallèles peut être ouverte à d'autres participants. Pour tous

les événements parallèles, les sponsors doivent s'assurer que les modérateurs et les intervenants sont correctement inscrits à la Conférence.

### **Que fournira le CNO ?**

Le Comité national d'organisation de la 20<sup>ième</sup> Conférence régionale fournira les installations suivantes pour les événements parallèles.

- Salle de réunion, d'une capacité moyenne de 150 personnes
- Équipement : microphones, AV, projecteur et écran
- Connexion Wi-Fi
- Boissons pour les intervenants uniquement
- Assistance technique des fournisseurs audiovisuels des conférences pendant l'événement (une personne de référence sera désignée)
- Des services d'interprétation en anglais et en français seront disponibles
- Des supports de marque de la 20e Conférence régionale seront fournis aux organisateurs d'événements parallèles.

### **Ce que le CNO ne fournira pas :**

- Frais d'hôtel ou de déplacement pour les intervenants/modérateurs.
- Bannières ou tout autre matériel promotionnel spécifique à l'événement parallèle.
- Traduction en langue des signes si nécessaire
- Les coûts supplémentaires associés à la modalité hybride au-delà des coûts supportés par le CNO (par exemple : plateformes en ligne, location de caméras supplémentaires, enregistrement audio ou vidéo ou streaming Web, ou autres coûts supplémentaires) seront supportés par les organisateurs/sponsors de l'événement parallèle.

### **Autres responsabilités de l'organisateur de l'événement parallèle**

- Désigner une personne de contact pour assurer la liaison avec le CNO sur toutes les questions liées à l'événement parallèle.
- Fournir au CNO un aperçu de l'événement parallèle, y compris les objectifs, le format, les intervenants (jusqu'à 10 lignes), dans le but d'ajouter ces informations sur le site Web de la Conférence.
- Préparer un dépliant en utilisant un modèle et des directives de marque fournis par les organisateurs de la Conférence.
- Les organisateurs d'événements parallèles qui souhaitent placer des bannières dans la salle de réunion ou distribuer du matériel promotionnel pendant leur session doivent contacter le CNO au préalable à ce sujet. Le CNO se réserve le droit d'approuver tout le contenu afin de garantir la cohérence de l'image de marque et du message de la Conférence.
- La publicité d'un événement parallèle reste une responsabilité de ses promoteurs. Le CNO ne produira pas de dépliants, ne distribuera pas d'avis ni ne fera aucune autre publicité pour les événements parallèles, mais pourra les inclure dans le programme de la Conférence et dans l'application pour les participants.
- Les organisateurs d'événements parallèles peuvent promouvoir leurs sessions via leurs propres comptes de médias sociaux. Ce faisant, ils sont encouragés à utiliser les hashtags de la Conférence :
- La vente de documents imprimés ou de tout autre produit sur le lieu de la Conférence pendant les événements parallèles ou à tout autre moment est strictement interdite.
- La nourriture et les boissons dans les salles de réunion ne sont autorisées à aucun moment.

- Les organisateurs d'événements parallèles doivent s'assurer que la session commence et se termine à l'heure convenue indiquée dans le programme de la Conférence.
- Les événements parallèles doivent être menés de manière respectueuse dans un esprit de coopération et de solidarité ainsi que conformément aux directives mentionnées ci-dessus.
- Les hôtes/organisateur s d'événements parallèles doivent s'assurer qu'un bref rapport de l'événement parallèle sera partagé avec le CNO pour être inclus dans le rapport des actes de la conférence.

### **Sélection des événements parallèles**

Les organisateurs de la conférence prendront en compte :

- L'alignement et la cohérence avec les objectifs de la conférence et la contribution à l'ordre du jour
- L'équilibre régional, le cas échéant
- La diversité des organisateurs d'événements parallèles
- La couverture globale d'une variété de sujets (pas pour chaque événement parallèle, mais en recherchant un équilibre)

Une attention particulière sera également accordée aux questions et approches transversales pour déterminer si les événements proposés favorisent ou non une approche fondée sur les droits, le genre et l'inclusion sociale, la gestion de l'environnement et la croissance inclusive.

### **Personnes focales des événements parallèles du CNO**

- 1) Gouvernement éthiopien : **Frew Bekele and Eyasu Alemu**, [iloethiopia2025@era.gov.et](mailto:iloethiopia2025@era.gov.et), [+251911043881](tel:+251911043881)/[+251909637364](tel:+251909637364)
- 2) Organisation internationale du travail : **Asfaw Kidanu**, [kidanu@ilo.org](mailto:kidanu@ilo.org)

**Annexe 1 : Formulaire de demande pour organiser un événement parallèle à la 20e Conférence régionale pour les praticiens de l'EIIP, du 19 au 23 mai 2025**

Veuillez remplir ce formulaire de demande et l'envoyer avec une note conceptuelle d'une page sur l'événement parallèle que vous souhaitez organiser à la Conférence du Comité national d'organisation (NOC) à l'adresse [iloethiopia2025@era.gov.et](mailto:iloethiopia2025@era.gov.et)

La note conceptuelle doit au minimum inclure le titre, l'objectif, la structure proposée et un bref aperçu de l'événement parallèle. Il sera utile d'indiquer également le nombre estimé de participants et le public cible.

Titre de l'événement parallèle : \_\_\_\_\_

Modalité (en face à face / hybride) : \_\_\_\_\_

Personne à contacter (nom et titre) :

\_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Coordonnées :

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Engagement**

Je/nous nous engageons à faire en sorte que l'événement parallèle contribue aux objectifs de la 20<sup>ième</sup> Conférence régionale des praticiens des approches HIMO et à faire un effort délibéré pour identifier les défis, les solutions viables et les engagements concrets pour remédier au chômage et aux déficits de compétences sur le continent.

Nom du responsable désigné : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_